



L'inventaire annuel

IL se prépare à la fois avec la centrale d'achat (qui peut selon les cas prêter des douchettes etc) et le logiciel de gestion.

Certains ont développé des applications permettant de scanner les médicaments directement via un smartphone pour ensuite importer les données dans l'inventaire du logiciel. Scanner le QR code puis renseigner la quantité/lot, même boîte entamée (pour être au plus près de la réalité du stock). Plusieurs smartphones peuvent travailler en même temps.

Un Inventaire est à ouvrir au préalable via votre logiciel dédié. Le gestionnaire saura vous orienter dans vos premiers pas.

Gestion des périmés : Si un inventaire n'est pas obligatoire sensu stricto, de la même façon, les médicaments périmés mis « dans la caisse jaune » peuvent (car traçabilité contrôlée) faire l'objet d'un inventaire spécifique, par **une ASV**, qui se clôture à chaque fermeture et envoi de bac, et est conservé comme justificatif des invendus. En effet il faut pouvoir justifier de leur traçabilité lors de contrôle.